L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 8?, rue Chartres.

[illegible]

POUR PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY.
Soumis à la décision d'une Convention Nationale.

NOUVELLE-ORLÉANS:
LUNDI, MATIN, 30 SEPTEMBRE 1839.

L'abondance des matières nous force à renvoyer à demain la publication d'une lettre de "Jingle."

URGENCE D'UN PLAN DE DÉFENSE.

Il n'est plus guère possible de se méprendre sur les intentions de l'Angleterre. Le grand développement qu'elle donne tout-à-coup à sa marine à vapeur, et le bill qu'elle vient de faire passer au Parlement pour [illegible] tous les bâtimens de commerce de toutes les nations à la visite, sont des faits assez significatifs pour n'avoir pas besoin de commentaires. Il y a évidemment de sa part ou le désir ou le besoin d'une guerre, ou la résolution de faire, coûte que coûte, la police des mers. On ne renonce pas facilement à être la première puissance maritime du globe, surtout lorsqu'on ne doit qu'à cette circonstance son rang de puissance du premier ordre. Pour elle la prédominance maritime est en quelque sorte une question d'existence.

D'après cela qui pourrait nous assurer que nous ne serons pas obligés d'en venir aux mains avec l'Angleterre d'un instant à l'autre? qu'elle veuille, par exemple, s'arroger le droit de visiter nos bâtimens, ainsi qu'elle a manifesté l'intention de le faire, et dès cet instant l'honneur national nous fait un devoir de tirer le glaive. Ceci nous amène naturellement à examiner si nous sommes en mesure de lutter avec le Léopard Britannique. Certes, si notre pavillon était insulté il faudrait ne songer qu'à venger notre honneur outragé, sans regarder aux conséquences, parce qu'en pareil cas le sentiment du devoir fait taire toute autre considération; mais dans la prévision d'un pareil événement il est prudent d'examiner si nous sommes préparés pour une pareille lutte.

Il faut avoir le courage d'avouer qu'il n'y a peut être pas sur le globe une nation si complètement dépourvue de moyens de défense que les Etats-Unis d'Amérique. Nous avons une immense étendue de côtes absolument dégarnies; la plupart de nos ports sont sans défense aucune; et nos cités les plus opulentes sont en quelque sorte ouvertes au premier venu.

Ici par exemple, dans la seconde ville commerciale de l'Union, quels seraient les obstacles que rencontrerait un seul steamer de guerre? Aucun et il en est de même à peu près partout.

Cet état de choses est extrêmement grave et doit être pris en sérieuse considération, non seulement par le pouvoir, mais par tous les bons citoyens: il faut pouvoir, en cas de guerre, défendre nos propriétés envers et contre tous, il faut surtout les mettre à l'abri d'un coup de main.

Tant que la navigation n'a compté que des bâtiments-à-voiles le danger a été moindre, parce qu'indépendamment de la plus grande longueur des traversées, mille circonstances impossibles à prévoir ni à éviter empêchent presque toujours un bâtiment à voiles d'entrer inopinément dans un port. Mais avec l'application de la vapeur à la navigation il n'en est plus ainsi, puisque les marées, les courants et les vents contraires ne sont plus des obstacles pour un steamer. On peut maintenant combiner l'attaque d'un port et en fixer le moment avec autant de précision qu'on pourrait le faire pour l'attaque d'une citadelle. La seule différence c'est qu'on peut mieux cacher ses projets pour l'attaque d'un port au moyen de la vapeur.

On peut n'avoir pas d'armée et n'être pourtant pas sans défense, parce que dans un pays libre le patriotisme est un levier immense qui peut produire les plus étonnants effets, et que le courage d'hommes défendant leurs foyers domestiques peut suppléer à l'insuffisance militaire. Mais ce à quoi rien ne peut suppléer ce sont des forts, des chaloupes cannonnières ou des batteries quelconques pour défendre l'entrée des rivières ou des baies sur lesquelles sont bâties nos grandes cités.

Si par exemple un ou deux steamers de guerre arrivaient ici, devant la ville, avec des intentions hostiles, tout le courage de notre population ne préserverait pas la cité d'une destruction certaine.

Il faut donc songer à mettre nos villes principales à l'abri d'un coup de main. C'est une mesure indispensable dont l'urgence est extrême. Dans un prochain numéro nous examinerons, de tous les plans de défense, celui proposé il y a quelque temps par le général Gaines n'est pas le meilleur; mais dès aujourd'hui nous insisterons pour que le gouvernement fasse activer la confection des bateaux à vapeur, de guerre dont la construction a été ordonnée par le Congrès.

Malheureusement nous savons que l'administration fait aussi peu de cas de l'honneur et de la sécurité du pays, que des ordres du Congrès. Ce dont elle s'occupe exclusivement c'est de se maintenir au pouvoir. L'honneur national, la défense du territoire, la prospérité du pays sont pour elle des choses secondaires: les intérêts de Dynastie et de Camarilla passent trop souvent pour ne pas dire toujours les premiers. A ce mal il n'y a qu'un remède, c'est un vote indépendant aux élections.

INCENDIE—Le feu s'est déclaré samedi, à 4 heures et demie de la nuit, dans une maison inoccupée située dans la rue Hercules, dans la seconde municipalité. La maison a été entièrement consumée. Quelques heures après l'alarme a été donnée de nouveau, et quand on s'est rendu sur les lieux, on a vu les flammes sortir d'une maison voisine de la première et située dans la même rue. Pendant le premier incendie ceux qui habitaient cette maison avaient enlevé leurs meubles et ils n'étaient pas replacés quand le feu a été découvert pour la seconde fois. Les deux maisons étaient assurées.

La crainte de l'épidémie fait fuir de Natchez tous les étrangers et une grande partie des habitants mêmes. Cependant il n'y a aucun décès dans cette ville dans les 24 heures qui ont précédé le 25.

Le Register de la Mobile dit que l'honorable A. G. Harrison, l'un des représentants au congrès du Missouri, est mort le 6 courant.

Le Georgian de Savannah, en date du 21, annonce que la récolte est bonne dans les comtés supérieurs de la Georgie.

Le steamer Monroe, a brûlé jusqu'à fleur d'eau, il y a environ deux semaines, tandis qu'il était amarré en face de New-Albany. Il était assuré à Louisville pour $12,060.

Il y a eu plusieurs décès de fièvre à bord du steamer, Chrisian, dans la dernière traversée qu'il a faite de la Nlle Orléans à l'embouchure de l'Ohio.

NOUVELLES D'EUROPE,
NEUF JOURS PLUS RÉCENTES.

Par le British Queen, arrivé à New-York le 20 septembre, nous avons reçu des journaux de Londres jusqu'au 3 septembre.

ANGLETERRE.

Il paraît, d'après une lecture rapide de journaux anglais que la récolte des céréales sera plus abondante en Angleterre qu'on ne s'y attendait et il en résulte une amélioration dans le marché monétaire.

Le prince de Metternich était dangereusement malade.

S'il faut en croire le Globe de Londres, des lettres reçues de Hambourg portent à croire que le marché monétaire était très géné. Le taux de l'intérêt y était monté à 7 et 7 1/2 0/0, et le change sur Londres était tombé à 3-1 1/2 ce qui est un terme plus bas qu'on ne l'avait vu depuis vingt ans. Cependant comme le prix de l'or est tombé dans la même proportion il n'est pas à craindre qu'il y ait exportation d'espèces. On croit que cette gêne résulte de fortes sommes envoyées en Russie en argent.

Les affaires monétaires à Amsterdam commençaient à être difficiles. Pendant les mois passés le taux de l'intérêt était à 3 1/2 0/0, mais depuis peu on l'a porté successivement à 4 et 5 0/0.

Les changes étrangers sont améliorés depuis quelques jours; il y a eu peu d'offres, mais encore moins de demandes. Les cotes sont de 25 f. 60 à fr. 25 65 sur France; sur Hambourg 13-10 3/4 à 13-11; sur Amsterdam 12 4 1/4 à 12 4 1/2.

Mr. Poulett Thomson devait partir incessamment pour aller prendre le commandement du Canada.

Le British Queen porte 260 passagers.

Le marché des fonds publics est aussi géné qu'il puisse l'être; mais le marché monétaire proprement dit n'a pas empiré, parce qu'il était déjà aussi mauvais qu'il pouvait l'être. Le papier de second et de troisième ordre est à la merci des prêteurs.

PROROGATION DU PARLEMENT.

Le 26 août le parlement anglais a été prorogé; à cette occasion sa majesté a prononcé un discours dont nous traduisons les passages suivants:

"Milords et Messieurs:

"Les affaires publiques étant terminées, j'ai la satisfaction de vous dispenser de prolonger davantage cette session.

"Je me réjouis de voir qu'un traité définitif entre la Hollande et la Belgique, négocié par l'intermédiaire des cinq grandes puissances, a terminé les différends qui existaient entre ces deux pays. Le même esprit d'union qui a aidé à résoudre ces questions prévaut aussi dans les négociations qui ont lieu relativement aux affaires du Levant. Les cinq puissances sont également déterminées à maintenir l'intégrité et l'indépendance de l'empire Ottoman, et j'espère que cette Union amènera une solution satisfaisante d'une question qui intéresse à un tel point toute l'Europe.

"Je me réjouis d'avoir contribué à effectuer une réconciliation entre la France et le Mexique."

"J'ai récemment conclu avec le roi des Français une convention qui doit mettre fin aux différends qui existent depuis quelques années entre les pêcheurs de la Grande Bretagne et ceux de la France. Cette convention en éloignant des causes de dispute ne peut que tendre à cimenter l'union qui existe entre ces deux peuples, union si avantageuse à chacun d'eux et si favorable aux intérêts généraux de l'Europe."

"Je regrette que les différends qui ont occasionné la retraite de mon ministre de la cour de Téhéran, ne soient pas encore terminés."

"J'ai donné mon entière approbation à ce que vous avez fait pour pacifier l'intérieur de mon royaume."

"Messieurs de la Chambre des Communes:

"Je vous remercie du zèle et de la promptitude avec laquelle vous avez voté le budget de l'année. C'est avec satisfaction que j'ai approuvé le Penny postage Bill."

"J'espère que cet acte sera un encouragement pour le commerce et un progrès social."

"Milords et Messieurs."

"C'est avec peine que j'ai été obligé [illegible]

Les journaux de Paris [illegible] à tourner en dérision les passages du discours [illegible] question de l'union [illegible] entre la France et l'Angleterre, [illegible] envers l'Angleterre n'est rien moins que [illegible] ironiquement que [illegible] de 90 [illegible] en faveur des victimes de la vengeance française, [illegible] à bord du paquet Spider à Montevideo."

FRANCE.

Les nouvelles françaises sont sans intérêt. Les journaux sont exclusivement occupés de la question des sucres et de celles d'Orient.

Le gouvernement Français a fait examiner les réclamations des négociants Anglais qui ont souffert du blocus de Portendic, et l'on a fixé à 60,000 fr l'indemnité à accorder.

Paris, 30 Août.

Les trois pour cent ont été fermés à 81 fr. [illegible] pour cent à 112 fr. 80 et les actions de la Banque à 28 90.

La frégate Belle Poule a mis à la voile de Toulon pour le Levant le 27.

ESPAGNE.

Des lettres de Bayonne du 27 disent que le quartier général de Don Carlos était le 26 à Florès. Le Prince en apprenant l'occupation de Durango par les Christinos avait convoqué un grand conseil à Villareal de Zumarraga, auquel assistaient deux membres de chacune des quatre députations provinciales.

Laterre s'est retiré à Eyba après avoir défendu avec obstination les positions de Sodupe et Areta.

Le général Diego Leon manœuvrait pour attaquer Cirauqui et Manero qui étaient occupés par Elio avec six ou sept bataillons.

L'insurrection de la [illegible] et 12e. bataillons n'était pas encore apaisée. Les insurgés avaient débauché quatre compagnies pour tâcher d'engager les bataillons de l'Alzama à faire cause commune avec eux.

Bayonne, le 27 août au soir.

Le commandant du Port au ministre de la Marine: Je suis informé que Durango et la moitié de la Biscaye sont dans les mains des Christinos et que Espartero est entré à Durango. Don Carlos et Maroto, avec 25 bataillons d'infanterie et dix escadrons de cavalerie, ont pris position entre Campezar et Guesta.

RUSSIE.

Le Commerce publie une lettre datée de St. Pétersbourg le 14 d'après laquelle il paraîtrait qu'une conspiration a été découverte parmi les officiers du premier corps d'armée et du régiment des Hussards de la garde impériale. De nombreuses arrestations avaient été faites et les commandants mis à la demi-solde.

LEVANT.

La gazette d'Augsbourg du 26 août publie une lettre datée des frontières de la Turquie le 16, dans laquelle il est dit que les ambassadeurs européens avaient été épouvantés de la détermination que Mehemet Ali avait prise de désarmer la flotte Ottomane; parcequ'ils avaient vu que c'était une ruse du vice-roi pour éluder d'acquiescer à la demande qu'ont faite les cinq grandes puissances qu'il rendît la flotte, ou au moins qu'il avait agi ainsi pour gagner du temps. Il ne paraîtrait pas d'après cette lettre que les escadres française et anglaise dussent enlever par la force la flotte turque au Pacha, mais au contraire que les amiraux avaient reçu l'ordre d'empêcher les Egyptiens de débarquer sur les côtes de l'empire Ottoman, ou d'occuper aucune partie de son territoire. Cette lettre dit en outre que Lord Ponsonby et l'amiral Roussin avaient reçu ordre de leur gouvernement de se conformer aux instructions de Lord Beauvale et du comte St. Aulaire, ambassadeurs Français et anglais en Autriche.

Suivant une autre lettre d'Odessa publiée par la gazette d'Augsbourg, la flotte Russe de Sébastopol avait reçu des ordres pour se tenir prête à mettre à la voile, et que plusieurs corps considérables de troupes étaient en marche pour rejoindre celles stationnées sur les bords de la Pruth où des forces considérables étaient réunies.

La gazette d'Augsbourg contient une troisième lettre de Constantinople du 7, dans laquelle il est dit que Kosrew Pacha s'occupait activement de réorganiser l'armée qui se composerait encore de 30,000 hommes de troupes régulières.

Une lettre d'Alexandrie en date du 7 annonce que Hafiz Pacha était à Malatra à la tête de 20,000 hommes et qu'il avait refusé de se désister du commandement de son armée. Il attendait que la détermination du Pacha d'Anatolie fût connue avant de joindre Mehemet Ali. Le bruit courait aussi que quatre [illegible] avaient demandé la restitution de la flotte Turque et que le vice-roi avait demandé un délai de trois jours pour donner sa réponse.

Il paraît en somme que Mehemet Ali est décidé à ne pas abandonner les avantages de sa position. Il hésitait à livrer la flotte turque et insistait sur la possession héréditaire de la Syrie. Les forts des Dardanelles ont été réparés et ils sont aujourd'hui presque imprenables. Plusieurs cadavres que l'on a vu flottant, sur la mer de Marmara attestent de la cruauté du gouvernement turc et les vengeances qu'il a dû exercer et l'on disait que l'avènement de Mehemet Ali au pouvoir suprême serait salué avec joie par le peuple de Constantinople.

La flotte Turque était entrée dans le port d'Alexandrie. Les équipages avaient reçu leur paie et le pacha avait disposé de ses cotons pour faire les fonds nécessaires à cet effet. Mehemet Ali avait les plus grandes attentions pour les officiers de la flotte Turque, on attribuait sa conduite au désir qu'il avait de les garder auprès de lui dans le cas où il serait obligé de rendre la flotte.

Un journal dit que l'officier français qui avait été envoyé auprès du vice-roi pour lui demander au nom des cinq grandes puissances qu'il livrât la flotte turque avait reçu de lui un refus positif, c'est-à-dire que Mehemet Ali ne se rendrait au désir des cinq puissances que lorsque la Turquie aurait satisfait à toutes ses demandes et qu'elle aurait payé ses frais de guerre; tel est du moins le sens de la réponse qu'il a faite à l'officier français, et cette réponse est publiée officiellement par un journal de Londres.

CANTON.

Les affaires demeurent dans le même état d'incertitude. Les étrangers sont toujours retenus prisonniers et il ne se fait absolument rien. Toute communication entre Canton et Macao est interrompue, et les bâtiments restent à l'ancre à Macao pour attendre le résultat des démarches des commissaires.

La moitié de l'Opium avait été livré à Linton et l'on pensait que la livraison serait complétée à la fin d'avril. On croyait que l'amiral qui avait concentré ses forces à Trincomalee n'attendait que de nouveaux ordres pour aller à Canton.

Les journaux de Singapore disent que les autorités hindoues devaient, à l'imitation des chinois, saisir tout l'opium.

* MM. les Editeurs de l'Abeille.

Veuillez me permettre de vous prier de vouloir bien insérer la lettre suivante dans votre estimable journal.

COTON DE LA POINTE COUPÉE.

Jamais la saison du ramassage du coton n'a encore été aussi favorable que cette année. Depuis le 1er. d'août, nous n'avons eu qu'une pluie qui n'a dérangé en rien dans le ramassage du coton qui s'ouvre considérablement partout, à mesure qu'on le ramasse. Un habitant de la paroisse M. Martin Fournit, a commencé à ramasser son coton le 8 du mois dernier avec vingt-deux esclaves, et le 22 de ce mois, il a eu cent trente cinq milliers de rentrés. Dans ce moment il ses enfants lui ramassent journellement de 900 à 200 livres chaque quantité moyenne: quoiqu'il fasse ramasser son coton avec une propreté extrême. Tout le coton qui a été ramassé dans cette paroisse jusqu'à ce jour est de la plus belle qualité.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

New-York, 19 septembre 1839.

Aucun changement dans notre marché monétaire dans celui de coton. Le marché de farines été très actif aujourd'hui.

Les actions en général sont dans une meilleure position qu'hier. Il y a eu une amélioration marquée pour celles de la banque des Etats-Unis. Il s'est fait des ventes à 3 pour cent et on a pu remarquer beaucoup plus de dispositions à acheter qu'à vendre. Le Great-Western part le 21. C'est à cette circonstance que l'on peut en quelque sorte attribuer cette hausse, et je ne serais pas surpris s'il se faisait demain des opérations à 4 pour cent. Les détenteurs d'actions désirent toujours les placer dans la meilleure position possible, ainsi que le dirait l'honorable Calhoun, quand un bateau-à-vapeur est sur le point de partir pour l'Angleterre. Ceci donne de la confiance aux détenteurs, en Angleterre et j'ai remarqué que dans plusieurs circonstances le même cas s'est présenté: est-ce par hasard ou par suite d'arrangemens faits? C'est ce que je ne puis dire.

Le trois mâts Auburn, parti il y a 16 jours de la Nelle-Orléans, est au bas de la rivière.

UNE REVOLTE EN MER.

Dans le mois de janvier dernier un bâtiment Américain, le trois mâts Ulysses, de Baltimore pour Amsterdam avec quinze hommes d'équipage, savoir: le capitaine, un second, un lieutenant, un cuisinier un maître d'hôtel et dix matelots.

Pendant quelque temps la navigation fut heureuse et il ne survint aucun accident qui parut de nature à troubler la tranquillité qui régnait à bord; mais il paraît que cette tranquillité n'était qu'apparente. Le 16 février dans la soirée survint une forte bourrasque au moment où les dix matelots se trouvaient en bas. Le second, qui était de quart, leur donna l'ordre de monter sur le pont pour carguer les voiles. Ils refusèrent d'obéir alléguant qu'ils ne recevaient pas une suffisante ration de nourriture. Le second ayant réitéré son ordre n'obtint que la même réponse; c'est-à-dire, un refus, à moins qu'il ne voulût s'engager à augmenter leur ration.

Le second refusa cette condition et alla de suite informer le capitaine de ce qui se passait, en ne lui laissant pas ignorer la condition que les matelots mettaient à faire leur travail. Pour toute réponse il reçut l'ordre de descendre chercher le meneur de cette révolte. Le second, malgré ses efforts, ne put s'emparer du boute feu, un nommé Broughton: tous ces hommes étant armés et disposés à se défendre. Alors le capitaine, armé d'un coutelas, descendit dans le poste pour faire lui même ce que son second n'avait pu faire; mais à l'instant renversé, blessé à la tête et 24 par les jambes. Le second et le lieutenant aidés du maître d'hôtel, prirent la défense du capitaine, mais tout ce qu'ils purent faire se borna à remonter sur le pont le capitaine tout ensanglanté et grièvement blessé.

Les révoltés ne cherchèrent pas heureusement à prendre avantage de leur victoire et demeurèrent dans le poste. Aussitôt les officiers clouèrent et barricadèrent l'entrée du poste et purent ainsi mettre les révoltés au pain et à l'eau. Le capitaine leur proposa encore mais imprudemment de rentrer dans le devoir, mais ils persistèrent à vouloir et mettre des conditions et les négociations furent tout-à-fait rompues. Dans cette situation le capitaine parvint à relâcher à Cowes.

Le consul américain de Cowes après avoir examiné [illegible]

[illegible] tentatives ont été faites à Cincinnati pour incendier l'office du Daily News, journal de cette ville. On a trouvé dans le bureau une boîte d'allumettes et des journaux dont on s'était servi pour mettre le feu, qui a été découvert et éteint avant qu'il eût pu causer de grands dommages.

MONTEVIDEO.

On a reçu à New-York, par la barque Madona, des avis de Montevideo jusqu'au 20 juillet et de Maldonado jusqu'au 1er août.

On avait appris dans cette dernière ville, le 31 juillet, qu'une tentative avait été faite à Montevideo pour chasser le président actuel, Fructuoso Rivera. Le 26 juillet, Rivera était sorti de la ville et avait attaqué un parti d'insurgés, au nombre d'environ deux cents, qu'il avait mis en fuite. Le but des révoltés était replacer le général Oribe sur le siège de président, d'où il a été chassé par Rivera par la force des armes.

Quelques bandes peu nombreuses d'insurgés s'étaient montrées à Maldonado. Une espèce de panique s'était emparée des citoyens et l'émigration recommençait. Le général Rivera avait perdu sa popularité et l'on pensait généralement qu'il ne pourrait pas se maintenir au pouvoir.

Le transport des lettres et des passagers entre Montevideo et Buenos-Ayres ayant été défendu par l'amiral français, on n'a reçu des nouvelles de cette dernière ville que jusqu'au 6 juillet. Cette défense est également pour les navires de guerre. Le vaisseau des Etats-Unis Fairfield était à Buenos-Ayres, et l'Indépendance, commandé par le commodore Nicholson, s'était retiré dans ses vieux quartiers à Rio Janeiro.

Le capitaine Wise, de la Madona, se plaint de la conduite des Français à Montevideo. "Ils abusent, dit-il de leur force contre des citoyens inoffensifs; ils visitent tous les navires qui passent près de la côte et forcent les capitaines ou les armateurs à donner caution au consul de leur nation, qu'ils n'entreront pas dans la province de Buenos-Ayres; et si ces navires sont entraînés par les vents contraires dans le canal du Sud, ils sont pris et considérés comme bonne prise."

—D'après les renseignements officiels émanant de l'administration générale de l'enrégistrement et des domaines, la situation de la propriété foncière, par rapport au capital qu'elle représente, au revenu qu'elle procure, aux inscriptions hypothécaires qui la grèvent: se résume ainsi qu'il suit:

La valeur capitale de la propriété foncière (revenu multiplié par 25 c.) s'élève à 39,514,955,000 francs; son revenu (calculé de 1830) est évalué à 1,580,597,000 francs. Elle est grevée de 4,967,898 inscriptions hypothécaires, représentant un capital de 11,233,265,778 francs; l'intérêt hypothécaire s'élève à 561,533,298 franc; c'est-à-dire à plus d'un tiers du revenu.
Journal du Havre.

— L'académie des sciences a reçu une lettre dans laquelle, en quelques pages, on refait le système du monde. L'auteur affirme qu'au-delà de cinq lieues d'élévation, personne ne sait ce qui se passe, et qu'au-delà de 3,000 lieues, il n'existe absolument rien. Voilà un physicien qui rapetisse l'univers et que l'espace fatigue sensiblement. Mais un autre correspondant a tout-à-fait passé la mesure des facéties: c'est un avocat qui propose à l'académie des sciences deux moyens infaillibles pour dompter, et, au besoin, pour rattraper les bêtes féroces et généralement tous les animaux sauvages qui gênent la circulation. Le premier moyen consiste à leur jeter un sac et à les prendre; l'autre moyen, transmis à l'académie par le même avocat, concerne spécialement les lions. Dans le cas où l'un de ces dangereux carnassiers se mettrait à courir la campagne, on devrait s'avancer contre lui avec plusieurs piles voltaïques très fortes, dont une seule étincelle suffirait pour renverser le roi des animaux. La gravité de l'académie s'est tout-à-fait déridée quand le secrétaire perpétuel a ajouté que l'auteur de ces projets de chasse offrait lui-même d'en faire l'épreuve devant une commission. *Jal. du Havre*

Rapport des décès et admissions à l'Hôpital de Charité pendant la journée d'hier jusqu'à neuf heures du soir:

Admis	9
Fièvre jaune	6
Décès	2

MAISON DE SANTÉ.

29 Sept.

Admis	2
Guéris	2
Morts	0
Restant à la maison	36

Enterrements au cimetière du bayou depuis lundi 23 septembre à hier soir à 6½ heures.

	Enterrements.	Fièvre Jaune.	Hôpital
23 sept.	11	4	5
24	19	11	11
25	10	6	2
26	8	2	2
27	14	6	5
28	5	0	1
29	9	3	2
Total	76	33	28

CIMETIÈRE CATHOLIQUE.

	Enterrements.	Fièvre Jaune.
23 sept.	2	1
24	3	2
25	3	0
26	3	0
27	0	0
28	2	0
29	1	0
Total	13	3

Rapport du cimetière américain pour la semaine dernière:

	Enterrements.	Fièvre Jaune.
23 sept.	0	0
24	3	2
25	3	3
26	1	0
27	0	1
28	1	1
29	0	0 jusqu'à 7 heures.
Total	8	7

RECAPITULATION DES VENTES À L'ENCAN.

Par R. B. Sykes, à 10 heures, au no. 31, rue du Canal—Groceries, vins et whiskey.

Par Fernandez et Whiting, à 10 heures, au no. 107, rue de Chartres—cotonnades.

DERNIÈRES DATES.

New-York	sept 20	Liverpool	août 31
Boston	sept 19	Londres	31
Philadelphie	sept 19	Havre	26
Washington	sept 19	Paris	30
Baltimore	sept 19	Bordeaux	25
Charleston	sept 21	Madrid	20
Savannah	sept 21	Cadix	14
Vera Cruz	[illegible]	Havane	[illegible]
Tampico	[illegible]	Hambourg	[illegible]
Mexico	[illegible]		

COMMERCIAL.

MOBILE, 28 sept.—*Coton.*—Nous avons mentionné dans notre dernier rapport que notre approvisionnement était de 1330 balles; depuis nous n'avons rien reçu ni rien expédié, laissant ainsi notre approvisionnement dans le même état. Nous retenons notre classification des prix afin de faire voir nos cotes à la fin de notre année commerciale:

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Ordinaire	de 10½ à 11
Middling	11½ à 12
Bon	13
Bon et Beau	nominal
Bon et Fin	14
Inférieur	nominal.

La semaine dernière a été tout à fait nulle et conséquemment nous n'avons rien à annoncer. Le marché monétaire, les échanges &c. sont sans changemens.

SAVANNAH, 20 septembre 1839.

COTON—Existence sur place 126 B.—Depuis l'arrivée du Great Western les demandes de coton ont été plus actives, il s'est vendu 326 balles de 10½ à 12½. La récolte ne s'annonce pas aussi belle qu'à l'ordinaire.

RIZ—Il s'est vendu 36 barriques à 3¢ 1/8. Le change sur l'Angleterre est nominal. Le fret est calme à ½ pour Liverpool et à 80 et 81 cents par balle pour New York.

MARCHÉ MONÉTAIRE DE NEW-YORK,
Vendredi, 20 sept.

Le grand topique de l'excitation qui règne sur le marché des fonds est la baisse soudaine au pair des actions de la banque des E. U. et la hausse subite. L'on fait de grands efforts pour déterriorer ces actions et une grande quantité a été vendue lorsqu'elles sont tombées au pair.

Aujourd'hui est la veille du départ du Great Western. Il s'est fait de grandes opérations en traites et l'on éprouve un manque de bonnes traites sur Londres. La banque des Etats-Unis qui a tiré régulièrement à 106 1/2 et 109 1/2, ne tire plus et les détenteurs ordinaires de traites ont maintenant toute la besogne en main. Il y a de bons tireurs à 109 3/4 et 110, mais quelques uns demandent 110 1/2.

La Sylvie de Grasse est parti jeudi ayant à bord $30,000 en espèces, la plupart en piastres mexicaines.

Vendredi l'après-midi—La banque des E.-Unis a de nouveau repris faveur. En trois jours ces actions ont montées de 4 1/2 pour cent et sont maintenant fermes. Les autres actions n'ont éprouvé aucun changement.

MARCHÉ DE LIVERPOOL, 2 sept.—La demande pour le coton a été assez bien soutenue pendant la semaine et les détenteurs de sortes américaines se sont empressés de remplir les demandes. Le marché s'est fermé à une baisse de 1/8 d par livre sur les cotes de la semaine dernière. Les ventes de la semaine se montent à 33,840 balles, 1,500 américaine pour la spéculation et 2600 américaines, 360 Pernam, 150 Maranham et 1000 Surat pour l'exportation. Ventes, 310 balles Sea Island, 19 à 24; 40 do tachées, 8½ à 14; 8640 Upland, 6 7/8 à 8½; 2190 Mobile, &c., 6 1/4 à 8 5/8; 5710 Nouvelle Orléans, 6 3/8 à 9 3/8. Les ventes aujourd'hui se montent à 3000 balles pour les manufactures, à l'exception de 200 balles américaines pour l'exportation, et consiste en 400 balles du Brésil de 9 à 10½d et le reste était des sortes américaines. Il n'y a aucun changement dans les prix, quoique le marché soit calme.

MARCHE de graine de Liverpool—29 août—Les affaires en froment se sont bornées aux ventes des meuniers et des commerçans et les achats qui ont été faits ne sont que pour satisfaire aux besoins temporaires. Les détenteurs qui ont voulu vendre ont été obligés de se soumettre à une baisse de 3 d à 4 d par 70 liv. La farine est aussi tombée de 1 s. par sac.

HAVRE, 24 août.—Les prix du coton pendant la semaine n'ont point varié, au commencement le marché était languissant; mais vers la fin une plus grande activité a commencé à se faire appercevoir; les détenteurs et les acheteurs, quoique fermes, n'ont éprouvé aucune difficulté à faire des affaires aux prix courants.

HAVRE, 26 août.—Notre marché au coton est très animé aujourd'hui et 8038 balles, la plupart des E. U. de qualités inférieures et ordinaires ont trouvé des acheteurs de 1 à 2 cents de hausse par 1/4 de kilogramme.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Archer, White, Philadelphie, J D Dénegre & co
Brick Esp. Cuna, Moris, Havane, J Robert
Goel. Essex, Cotterell, St. Jago de Cube, D Marston
Steamer Columbia, Windle, Galveston, Smith & Voorhees

ARRIVES.

Bateau de remorque Tennessean, Paulding, de la passe S. O. ayant mis en mer la barque Mariners et les bricks Empresario et Caribou—il amené dans le port le navire Adélaïde et la goel. Lone. Laissé la barre S. O. le 27 du courant, à 11 heures du matin, rapporte rien en vue ni dans la rivière.

Bateau de remorque Porpoise, Davis, des Passes, ayant mis en mer le navire Orwell et le brick Ivanhoe—Il a amené dans le port le navire Timoleon et le brick Louisiana. Laissé la barre N. E. le 27 du courant, à 10 heures du matin, rapporte rien en vue.

Navire Adélaïde, Yorke, en 39 jours de Philadelphie, à J. D. Denegre & co.
Navire Timoleon, Winson, en 30 jours de Baltimore, à G. Green & co.
Brick Louisiana, Staples, en 20 jours de Baltimore, au capitaine.
Goel. Lone, Curry, en 12 jours de Capano.
Steamer North Star, Lusbeth, de St. Louis, chargé de produits.
Steamer Cinderella, Irwin, de Cincinnati, chargé de produits.
Steamer W. Robinson, Jr., Jordan, de Tunica—avec du coton, &c.
Steamer Brilliant, Hart, du Bayou Sarah, avec du coton, &c
Steamer Maid of Orleans, I. Van Houten, de St. Louis, chargé de produits, &c.
Steamer Rudolph, Wilson, de Louisville, chargé de produits.
Steamer A. Fuselier, Johnston, de Cincinnati, chargé de produits.

MÉMORANDA.

Steamer North Star, a quitté St. Louis le 18 sept. rapporte que [illegible] la rivière [illegible].

Steamer Maid of Orleans a quitté St. Louis, le 20 sept. rapporte que 6 pieds d'eau dans le chenal [illegible] de l'embouchure Ohio.

Steamer A. Fuselier a quitté Louisville le 13 du courant, rapporte que 13 pieds d'eau à Flint Island et baissait rapidement.

New York, 19 sept.—Sortis—Paquebot Oxford, Rathbone, pour Liverpool, navire Gladiator, Briton, pour Londres; navire Sea, pour la N. O.; Saratoga, do do; Geddes, N. O. Le paquet Silvie de Grasse a du mettre en mer le 19.

Entrée—Navire Echo, de Liverpool; barque Shannon, de Trieste; de Arethusa, de Palerme; de Beaver, de Liverpool; brick Victoria, de Rio Janeiro; de Charlotte, de Brême; goel. Clarendon, de Lubeck; navire Auburn, de N. O.

Dans les passes—Navire Tarolinta, Smith, de Liverpool; brick Philip Hone, de Valparaiso.

Les paquebots suivants étaient attendus à New-York:
L'England, de Liverpool, ayant mis à la voile le 19 août.
Le Shakespeare de Liverpool, ayant du partir le 25 août.
Le Washington de Liverpool, ayant du partir le 1er. sept
Le Burgundy, du Havre, parti le 16 août.
Le Erie, du Havre, parti le 24 do.
Le paquebot Poland, devait partir de N. York pour le Havre le 24 sept.
Le Charles Carroll, devait partir pour le Havre le 1er. octobre.

Philadelphie, 19 sept.—Sortis—Brick Arlechino, pr. Livourne; goelette Joseph Rusling, pour Galveston, Texas.

Entrée—Navire Montezuma, de Liverpool; brick Blanco, de St. Yago de Cuba; barque Lucrece, de Liverpool.

☞ AVIS—Le navire ADELAIDE, capt. Yorke, de Philadelphie, est en déchargement en face de la rue Hôpital. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. 30 sept

☞ AVIS—Le consignataire d'un lot de planches de frêne, en débarquement du navire Adelaïde de Philadelphie, est prié de venir recevoir sa marchandise à bord du navire. 30 sept

☞ AVIS—Le bateau à vapeur MERRIMACK, capt. W. M. Carlisle, ayant été retenu, partira positivement pour St. Louis, Alton et les ports intermédiaires ce soir à 4 heures. Les passagers sont requis de se trouver à bord à 4 heures et les chargeurs sont priés d'envoyer leurs reconnaissances.
JUSTUS VAIRIN & Co. 30sept 26, rue Poydras.

RICKER ET HADLEY, Agents pour la compagnie d'importation du Miss. et marchands à commission en général, No. 36 rue du Camp.

☞ FRANKLIN & HENDERSON ont transporté leur bureau au No. 74, rue du Camp. 17 sept—1m

☞ Pendant notre absence momentanée de cette ville, M. JOSEPH A. BEARD est notre agent autorisé pour la transaction de nos affaires.
16a Signé, W. C. TOMPKINS & co.

ON demande à louer immédiatement une négresse bonne cuisinière. S'adresser no. 109, rue Chartres. 30sept—3

AVIS AUX HABITANTS.
UN jeune homme connaissant l'état d'habitant et qui a travaillé cinq à six ans dans les Colonies, désire trouver une place dans cette partie soit comme économe ou sucrier. S'adresser à Messrs. LOREILHE & VALETON, 30 sept—3 enc. Royale et Dumaine.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE soussigné a transporté son magasin de la rue Royale à la rue Toulouse, No. 30, entre Levée et Chartres. 30 sept—5 J. B. OLIVIER.

EN magasin d'importation antérieure: Vins rouges vieux en barriques, et en caisses; vieux Cognac en barils; Liqueurs; Fruits à l'eau-de vie, &c. 30 sept—5 J. B. OLIVIER.

LE soussigné, commissionné encanteur spécial pour la vente des chevaux, voitures, bestiaux, &c., prévient ses amis en particulier, et le public en général, qu'à dater de Mercredi 2 octobre, présente année, il fera tous les Mercredis de chaques semaines, à midi, la vente des [illegible] et que pour la plus grande commodité des personnes [illegible] il a pris avec Mr. Aimé Pigneguy des arrangements pour que son vaste emplacement de la rue St. Charles, No. 50, soit disposé à cet effet.
Qu'à l'époque du 2 octobre, Mr. Pigneguy est le seul chargé de le remplacer dans ses fonctions, en cas d'absence.
L'encanteur soussigné profite de cette occasion pour adresser à ceux de ses confrères de très sincères remerciements pour les ventes qu'ils ont bien voulu faire pour lui jusqu'à ce jour, les priant de vouloir bien lui faire parvenir le montant des droits d'Etat sur les dites ventes, afin qu'ils figurent sur sa reddition de compte comme caution des dits droits.
30 sept—3 P. A. G.

$20 DE RECOMPENSE.
SERONT donnés à quiconque logera dans une des geoles de la ville ou de la paroisse le nègre PERRY, parti marron de l'habitation Commagère à Barataria. Perry est âgé de 24 ans, taille 5 pieds 3 pouces, [illegible], bien pris, figure ovale et pleine, couleur noir rougeâtre, parle également le français et l'anglais, il a à l'articulation du poignet gauche, une légère tumeur, au milieu de laquelle est une cicatrice.
30 sept—3t9j M. COMMAGERE.

MAISON A LOUER aussi à tenir des chambres garnies. S'adresser rue Dauphine, no. 43, chez Mme. Maurice, près de la rue de la Douane. 30 sept—1

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans.—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, Salut:—Attendu que A. J. Fallon James Williamson et Nicholas Hoey, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci après décrite, se sont adressé au greffe de cette cour où ladite vente fut enrégistrée le vingt sixième jour de juillet de l'année 1839, pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci après décrite, en conséquence d'un défaut de forme, de titre, de décret ou de jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le terme et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit, le deuxième jour de juillet de l'année 1839, en vertu d'un décret de cette cour rendu le 9me jour d'avril de l'année 1839, dans l'affaire de Philip Maher contre Maurice Cannon, no. 396 du docket de cette cour, à laquelle vente A. J. Fallon James Williamson et Nicholas Hoey se sont rendus acquéreurs pour le prix de $3000 payables dans douze mois.

Description de la propriété d'après le transfer Judiciaire, savoir,

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Annonciation au-dessus de cette ville dans l'ilot compris entre les rues de la Vieille Levée, Céleste, Religieuses et Nuns, désignés sous les numéros trois, quatre et cinq; [illegible] et mesurant chaque vingt cinq pieds huit pouces de face à la rue de la Vieille Levée sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française, d'après un plan tiré par le voyer de la ville le 19 avril 1832 et annexé à un acte passé devant William Christy, notaire public le 23 février 1839.

Témoin l'honorable Charles Watts, juge de la dite cour, le vingt sixième jour de septembre l'an de notre seigneur 1839.
30 sept—3 ED. GARDERE.

EN débarquement du navire Russia, de Liverpool: 5 caisses Coton sur bobinet de la fameuse marque de Robt. Farquharson; 2 balles limbourgs; 4 caisses mérinos sup. 6/4, 6 caisses indiennes de goût, à vendre par KENNEDY, DUREL & Co, 30 sept 56, Toulouse.

MARCHANDISES sèches—3 caisses toile à draps écrue de 4/4; 4 do de 32 pouces; 5 do blanchie d'Elliot de 4/4; 5 do drills bleu de Boott; 5 do do de la compagnie d'York; 10 balles flanelles écarlate de 29 pouces, 3 caisses mouchoirs de Bandanna, en débarquement du navire Timoleon, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 30sep

TOILE, &c. &c.—10 caisses bas de laine Allemande et demi bas; 3 de gants de laine et mitaines; 1 de bas et demi bas de merinos, un petit lot de chemises et caleçons en merinos, à vendre par GOODMAN LEVY & Co, 30sept 21, rue de Chartres.

CHALES de merinos, etc—Les soussignés font maintenant l'ouverture d'un assortiment complet de châles en merinos broché, chally, Valencia et chenille, qu'ils offrent en vente à des conditions raisonnables. 30sept GOODMAN LEVY & Co, 21, rue de Chartres.

COUVERTURES—Un superbe assortiment de couvertures de trois points, Mackinaws, et couvertures de merinos pour l'usage des familles, à vendre par GOODMAN LEVY & Co, 30sept 21, Chartres.

DRAPS et Satinet bleu et gris mixte—5 caisses en magasin et en débarquement du navire Adélaïde de Philadelphie, à vendre par GOODMAN LEVY & Co, 30sept 21, rue de Chartres.

SOIE A COUDRE et boutons de nacre—10 caisses de 20 livres chaque, soie à coudre noire; bleue et couleurs vives; 15,000 grosses boutons de nacre unis et ornementés, pour le marché mexicain, à vendre par GOODMAN LEVY & Co. 30sept 21, Chartres.

BRODEQUINS et Bottes—16 caisses brodequins de première qualité de Kip, et bottes en peau de veau cousues, en débarquement du navire Timoléon et à vendre par ISAAC BRIDGE & Co 30sept 134, rue Magasins.

OUVRAGE DE CHARRONS—Un assortiment de charrettes, drays, roues, brouettes, waggons, &c., en débarquement du navire Adélaïde, de Philadelphie, à vendre par J. D. DENEGRE, 30 sept 16, Douane.

HUILE DE BALEINE—5 futailles huile de baleine pure, en débarquement du navire Timoléon, et à vendre par 30 sept ISAAC BRIDGE & Co.

WHISKEY de Monongahela—23 barils, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 30 sept 63, rue Gravier.

VIEUX CAFÉ DE JAVA—200 sacs en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 30 sept 63, rue Gravier.

JAMBONS DE WESTPHALIE en débarquement du brick Delight, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 30 sept 50, rue Bienville.

SAINDOUX—831 barillets en débarquement du steamer Cinderella à vendre par LAYET & AMELUNG, 30 sept 17, du Commerce.

PLATS-COTES—76 boucauts en débarquement et à vendre par LAYET & AMELUNG, 30 sept 17, rue du Commerce.

PAPIER à envelopper—1000 rames de différentes grandeurs à vendre par EDW. SPRAGUE, 30 sept 28, Douane.

BAS de coton et de laine et demi bas et bas d'enfans, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 30 sept 50, rue Bienville.

HABILLEMENTS—16 caisses habillemens de saison en débarquement à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 30 sept 134, rue des Magasins.

PANTALONS de cotonnade—10 caisses pour l'usage des plantations, à vendre par consignation par GOODMAN LEVY & Co. 30sept 21, Chartres.

50 CAISSES bottes et brodequins, maintenant en débarquement du navire Timoléon et à vendre par FROST & Co, 30sept 8, rue de la Douane.

CHANDELIERS—Une paire de grands chandeliers d'un superbe travail, pour l'usage d'un autel, à vendre par P. B. GALLWEY, 30sept 6, rue Conti.

ASPHALTE DE SEYSSEL.

LE soussigné agent à la Nelle-Orléans de la compagnie des mines d'asphalte de Seyssel a l'avantage de prévenir MM. les propriétaires et entrepreneurs, qu'il pourra désormais d'après son contrat [illegible] à prix avec le [illegible] qui lui seront adressées, [illegible]

Cet asphalte (qui est déjà bien connu ici) est une matière minérale, qui résiste tellement à l'air, au froid au soleil et à l'eau, qu'il ne peut en être pénétré et au lieu de s'endommager avec le tems, n'en devient que plus incorruptible. Son emploi qui peut être produit à l'infini, sert principalement aux planchers de magasins, cours, cuisines, écuries, banquettes, terrasses, intérieure de maison, soubassement d'appartemens (voir ceux exécutés à la Banque des Améliorations); et c'est un véritable ciment naturel, très propre à garantir le bois, joindre les pierres, le marbre ou toute autre matière exposée à l'eau. Sa préparation des plus faciles, est à la portée de tout le monde, puisqu'elle ne consiste qu'à mêler à la matière une certaine quantité de goudron et de sable.

Il est à remarquer, que cet asphalte venant, après de longues années, à être relevé, se laisse refondre et n'en devient par cette nouvelle cuite, que plus fin et plus fort, et qu'il préserve éternellement de toute corruption la dose de goudron qui y a été mêlée, car c'est ce même asphalte qui sert à la conservation des momies et autres corps qui sont certainement beaucoup plus sujets à la putréfaction que le susdit goudron.

En France le gouvernement a fait couvrir toutes les voûtes des casemates, les terrasses et les chambres des soldats, aux forts détachés de Lyon, à Vincennes, à Besançon, à Douai, des travaux du même genre y ont été faits et tous avec grand succès. Plusieurs hôpitaux, l'hôtel des Invalides et notamment la place de la Concorde à Paris, ont été couverte avec cette matière. En ce moment l'agent à New-York, de la même compagnie de Seyssel, est occupé à couvrir les fortifications de l'île du gouverneur, ainsi que le fort Williams. Aussi nul doute que ce ciment naturel ne soit recherché par toutes les personnes qui dirigent des constructions dans ce pays, qui comme tant d'autres a besoin de l'application de l'asphalte.
A. HUBERT,
Agent de la compagnie des mines d'asphalte de Seyssel, 29 sept 185, rue Bourbon.
A l'adresse ci-dessus on demande des ouvriers pour travailler l'*Asphalte*.

☞ SAISON DES MALADIES. ☜

JAMAIS depuis 1839, cette ville n'a été aussi malade qu'elle l'est en ce moment. Il n'y a presque pas de famille qui ne compte un de ses membres attaqué de la fièvre. Cette maladie ne fait aucune exception, si ce n'est là où l'on fait usage des pilules et du sirop de salsepareille; elles garantissent de la maladie et c'est le coup qui doit frapper le corps et produire de sérieux résultats; en un mot on peut s'exempter de la fièvre en prenant une boîte de pilules de salsepareille et une bouteille du *Sirop composé de Salsepareille concentrés, préparé par la vapeur.*

La salsepareille est une plante qui croît au Pérou, au Portugal, au Brésil, au Mexique et dans la Virginie. Les Américains ont été les premiers à reconnaître les vertus de cette plante, et cette découverte fut appuyée par les ouvrages des plus célèbres médecins ainsi que des naturalistes. Ce sont les Espagnols qui l'ont introduite en Europe.

La grande réputation que cette célèbre médecine a acquise par ses merveilleuses guérisons dans tous les cas auxquels elle est applicable, rend la pratique de faire du charlatanisme indigne d'eux. Ces médecines se font connaître par leurs fruits.

Le sirop composé de Salsepareille concentrée est une préparation de la salsepareille d'Honduras, et est infiniment supérieur aux autres sirops fait de la même plante. Il est manufacturé par un procédé chimique à vapeur, par lequel les vertus médicales seulement de la salsepareille sont extraites, une bouteille duquel possède une aussi grande valeur que douze de celles préparées selon la prescription des laboratoires de Londres, Edimburg et des Etats-Unis. La vertu extraordinaire de cette préparation l'a fait introduire dans les hôpitaux en Amérique et en Europe, et elle est recommandée par les médecins comme possédant les vertus de la salsepareille au plus haut degré. En témoignage de la haute réputation dont jouit cette préparation parmi les membres de la faculté, les personnes suivantes, distinguées par leur talent et leur réputation ont volontairement rendu témoignages de son mérite et de ses vertus sans égal, dans la guérison des maladies énumérées ci-après:

Dr. Valentine Mott,	Dr. David Hosack,
Dr. T. Mitchell,	Dr. W. McNeven,
Dr. R. T. Kissam,	Dr. F. Pascalis,
Dr. Watts,	Dr. Alex. H. Stevens,
Dr. Wright,	Dr. Post,
Dr. Dr. G. Dalafield,	Dr. Francis Birger,
Dr. Payne,	Dr. [illegible]
Dr. Cheeseman,	Dr. Jackson,
Dr. Gibson,	Dr. Stillman,
Dr. Hunt,	Dr. Dewey,
Dr. Dr. Hare,	Dr. James,
Dr. Houser,	Dr. Cox,
Dr. R. Rogers,	Dr. David L. Rogers,
	Dr. Harris, &c. &c.

Le propriétaire espère que les témoignages ci-dessus suffisent pour prouver son mérite, comme le meilleur purificateur du sang et rénovateur du système qui ait été découvert jusqu'à présent, ainsi que pour les maladies constitutionnelles auxquelles le corps est assujetti et qui prennent leur naissance dans l'impureté du sang ou du fluide animal.

Que personne ne se laisse préjudicier contre cette célèbre médecine et méprise ce qui est avancé: que l'on s'en serve aussitôt que l'on ressent une douleur, n'importe où elle se trouve, à la tête ou aux pieds, dans le dos ou l'abdomen; qu'elle ait des causes par des maux intérieurs ou extérieurs, prenez une bouteille de sirop et les pilules et votre corps recouvrera sa santé.

Rappelez-vous ce que dit l'immortel Bacon: "Il est impossible de calculer de combien la vie de l'homme serait prolongée en employant de temps à autres des médecines purgatives elles renouvellent les humeurs, créent un nouveau stimulant, [illegible] du sang dans un état de pureté [illegible] morbides de se mêler à lui. C'est la nature qui se trouve soulagée par les voies qu'elle même s'est pourvue.

Une telle autorité devant nous, nous pouvons dire. "Nettoyez et purifiez votre corps." Le principe de la purgation étant reconnu de la plus grande utilité pour la guérison et la prévention des maladies, il est nécessaire de s'assurer quelle est la médecine capable de remplir cet objet le plus efficacement. Les pilules de Salsepareille et le sirop sont un remède certain pour la guérison [illegible]. Ces médecines peuvent être prises [illegible] d'une position critique. Comme médecine purgative elle est sans égale.

La notice suivante sur LE SIROP CONCENTRÉ COMPOSÉ DE SALSEPAREILLE, est extraite du New-York Courrier & Enquirer, du 7 courant:

"SALSEPAREILLE.—Quoique nous soyons opposés au charlatanisme des médecines prônées de ce jour, cependant nous sommes disposés à voir sur une médecine d'une nature différente, à l'instance d'un de nos amis qui en a fait usage avec succès dans sa famille, nous voulons parler du *Sirop concentré composé de Salsepareille*, manufacturé à la Nlle Orléans, par un nouveau procédé chimique à la vapeur. Nous sommes d'avis que c'est à la recommander, vu qu'elle est recommandée par plusieurs médecins notables du Nord, de l'Ouest et du Sud et qui font usage dans leur pratique avec un grand succès pour les maladies chroniques et autres qui proviennent de l'impureté du sang. Ceci est une preuve de la bonté de cette médecine, puisqu'il est bien reconnu que les médecins sont opposés aux remèdes des charlatans.

(L'extrait suivant est tiré du *New-York Journal of Commerce*, un des plus anciens et des plus respectables journaux de l'Union.)

Nous croyons qu'il serait difficile de trouver quelqu'un qui méprise plus les charlatans que nous, cependant nous croyons devoir parler favorablement d'une préparation qui a acquise une grande célébrité au Sud et au Nord et qui vient recommandée par les certificats des médecins les plus distingués de New-York, Philadelphie, Boston, Albany, Charleston et de la Nelle-Orléans, et par un grand nombre de personnes respectables des Etats-Unis qui ont éprouvé ses effets. Nous voulons parler du SIROP CONCENTRÉ COMPOSÉ DE SALSEPAREILLE, préparé par un nouveau procédé chimique à vapeur. Les propriétaires de cette médecine doivent établir une agence dans cette ville et nous n'avons aucun doute que le caractère qu'elle a déjà acquise la rendra populaire.

[Du New-York Star du 25 juillet.]

Nous appelons l'attention sur l'avis du sirop concentré composé de salsepareille, du laboratoire de la Nlle Orléans inseré dans nos colonnes d'aujourd'hui. Nous sommes informés par les meilleures autorités médicales que cette préparation jouit d'une réputation sans pareille. Au Sud son succès a été immense et partout où l'on en a fait usage, elle a rempli l'attente.

Nous avons vu une lithographie exécutée par Stout et Lee d'une guérison remarquable d'une éruption cutanée; tout le corps était couvert d'ulcères et une partie du dedans de la gorge était mangé—Après avoir employé quelques bouteilles de salsepareille le malade recouvra sa santé.

☞ Nous connaissons la préparation de salsepareille manufacturée par un nouveau procédé chimique à vapeur en ayant fait usage dans notre pratique, nous croyons quelle contient tous les principes actifs de la salsepareille au plus haut degré de concentration, et comme préparation, nous la considérons comme une des meilleures connu jusqu'à ce jour.

J. W. Smight, M. D.	Alex. B. Jackson M. D.
B. W. North, M. D.	H. W. Graham, M. D.
R. S. Howard, M. D.	R. M. Stone, M. D.
F. V. Bennett, M. D.	J. S. N. Wheeler, M. D.
George Bigelow, M. D.	Wm. Bullman, M. D.
Pettit Harris, M. D.	Kerney Rogers, M. D.
V. A. Boradaile, M. D.	

[Des Drs. French et Channing, médecins à Clinton, comté Oneidart.]

Clinton, 8 juillet 1839.

Nous avons fréquemment prescrit la nouvelle préparation chimique de salsepareille, préparés par un nouveau procédé à vapeur et nous avons invariablement reconnu ses effets dans tous les cas où la salsepareille est applicable.

Nous avons une connaissance étendue de cet article et nous le garantissons comme un des meilleurs en usage.

WM. S. FRENCH, M. D.
EDWARD CHANNING, M. D.

Nelle Orléans, 17 mai 1839.

Au propriétaire—Cher monsieur: j'ai employé votre préparation de salsepareille et des pilules dans des cas de rhumatisme chronique avec le plus grand succès.
Je suis &c. &c.
HENRY CALLURE, M. D.

Nouvelle Orléans, le 20 juin 1839.

Au propriétaire du sirop de salsepareille et des pilules.—Monsieur, mon enfant était âgé de 3 ans a été affligé d'une tumeur scrofuleuse depuis l'âge de 3 mois; depuis environ un mois que j'ai commencé à employer votre salsepareille preparée à la vapeur, j'ai le plaisir de vous annoncer que sa santé est rétablie et que les marques extérieures de la maladie ont disparut.
Je suis &c. &c.
G. B. WHITEMORE.

(Extrait d'une lettre reçue du Dr. R. S. Walton, médecin savant et respectable dans les Etats du Sud.)

Mobile, 30 juillet 1839.

Au Propriétaire—Cher Monsieur: Je suis presque dépourvu de salsepareille, et je vous prie de m'envoyer trois douzaines ainsi que trois douzaines de boîtes de pilules. Envoyez les à bord du steamer, aux soins de Messieurs Storm & Hastin, 63, rue Dauphine. J'ai fréquemment prescrit votre sirop de salsepareille dans des maladies chroniques, surtout dans des cas de scrofule et affections cutanées et j'en ai toujours obtenu d'heureux résultats. Je l'ai aussi administré avec avantage dans des cas de syphilis et de débilité chronique; je crois que c'est la meilleure préparation de salsepareille en usage.
J'ai l'honneur d'être &c.
R. S. WALTON.

(Extrait d'une lettre reçue du Docteur Warren de Natchez—Le 24 août 1839.)

Cher Monsieur.—J'ai fait usage dans ma pratique pendant ces dernières années de votre sirop concentré composé de salsepareille à ma grande satisfaction et au soulagement de mes malades. Je n'hésite point à déclarer que je considère cette préparation comme une des plus utiles dans les cas où la salsepareille est applicable. Je suis, &c.
BENJAMIN WARREN.

(Du Pennsylvania Enquirer, du 13 mai 1839.)

Salsepareille.—Les vertus de cette plante, comme purificateurs du système humain, particulièrement du sang, ont été depuis long-temps reconnues. Le témoignage de la profession médicale est presque unanime sur ce point; la simple question est de savoir quelle est la meilleure préparation pour la mettre en usage? le collège de pharmacie et les médecins prononcent que c'est la [illegible] préparée par un nouveau procédé chimique à vapeur, par un savant chimiste, atteint le but désiré. [illegible]

[illegible] Nous parlons par expérience, ayant fait usage de trois bouteilles.

(Du Boston Daily Courrier et Advertiser.)

Le sirop concentré composé de salsepareille se trouve annoncé dans notre journal. Il jouit de la plus grande réputation dans les Etats-Unis comme purificateur du sang; les meilleurs médecins le recommande. Que personne ne se plaigne de l'impureté du sang lorsqu'ils peuvent se guérir en employant quelques bouteilles de cette excellente médecine. Il est nécessaire que le sang soit pur pour conserver la santé.

[Du Baltimore Express.]

Nous appelons l'attention de nos lecteurs à l'annonce du Sirop Concentré composé de Salsepareille. Cette médecine vient d'être introduite en cette ville. Les nombreux certificats qui y sont joints la feront mieux connaître que ce que nous pourrions dire.

[Du Philadelphia Journal.]

Le sirop concentré composé de salsepareille, préparé par la vapeur, guérit toutes les maladies du sang et presque tous les maux inhérents au corps humain. Cette médecine est recommandée par les membres de la faculté. Un jeune homme à notre bureau recommande aussi cette médecine; en ayant employé deux bouteilles.

[Du Charleston Enquirer.]

Sirop concentré composé de salsepareille, préparé par la vapeur. Il paraît que cet article fait de grands miracles au Sud et le caractère des recommandations qui l'accompagne nous garantissent que c'est une des meilleures médecines pour l'impureté du sang. Nous connaissons plusieurs médecins qui ont recommandé ce remède et nous sommes persuadés qu'ils ne l'auraient pas fait avant de connaître son mérite. Chaque famille devrait se procurer une bouteille de ce remède et par là elles conserveraient leurs santés et épargneront au moins trois fois la somme qu'elles auraient payé au médecin. Achetez la santé là où vous pouvez l'avoir à meilleur marché.

[De la Faculté du Collège médical d'Albany, 24 sept. 1839.]

Nous avons été témoins des bons effets du sirop concentré composé de salsepareille, préparé par la vapeur, et nous conseillons avec plaisir de le recommander au public comme une des meilleures préparations pour la purification du sang et la guérison des maladies secrètes. Alfred Marino, M. D. Président et professeur de chirurgie, Daniel M. Ross, M. D.—professeur de la médecine théorique et pratique; Ephraim Emerson, M. D. professeur de chimie et d'histoire naturelle; J. H. Armstrong, M. D. professeur d'anatomie; D. McLaughlin, M. D. professeur de Materia medica et thérapeutique; K. D. Bedford, M. D. professeur d'obstétrique; Abraham Lee, M. D. professeur de l'institution de médecine et A. Beck, M. D. professeur de jurisprudence médicale. A. Clark, registrateur.

☞ Le cas ci-dessous est très intéressant et je certifie ce rapport vrai. J. S. DUEY, M. D.

AU PUBLIC.
Nouvelle-Orléans, 4 Juillet 1839.

A la demande du Dr. Duey, auquel je suis extrêmement obligé, je mets avec plaisir, sous les yeux du public un certificat des heureux résultats que j'ai obtenu en faisant usage du Sirop Concentré de Salsepareille Composée, préparé par la vapeur. A part de ma gratitude pour le bienfait que j'en ai reçu, je suis heureux de publier ce certificat pour le bénéfice de ceux qui seraient affligés de la même maladie. Pendant trois ou quatre années j'ai eu mal aux yeux; quelquefois je ne pouvais voir sans lunettes et même point du tout. J'éprouvais aussi de grandes douleurs. Souvent j'étais complètement aveugle et tourmenté par des douleurs excessives. J'ai employé tous les remèdes sans pouvoir obtenir de soulagement. Je m'étais même résigné à terminer ma carrière dans le désespoir et l'obscurité, mais heureusement mes craintes sont dissipées. Je fus sollicité d'essayer le Sirop Concentré de Salsepareille composée, préparé par la vapeur et je suis convaincu que cette médecine [illegible] il n'y a pas à en douter. J'en ai pris plusieurs bouteilles et mes yeux se guérissent très vite, ils sont meilleurs qu'ils n'ont été depuis trois ans et j'espère être guéri radicalement. Ce document est publié dans l'espoir qu'il sera utile à ceux qui sont affligés de la même maladie.
ALBERT W. BARKER.

Faites attention!—Le public est prévenu qu'une fraude des plus audacieuses a été commise par quelques mécréants inconnus à Augusta Georgie; nous voulons parler d'une imitation de cette célèbre médecine populaire, le sirop concentré composé de salsepareille, si bien reconnu comme la plus grande découverte du moyen âge. Nous leur annonçons que le seul lieu où se trouve le véritable sirop dans les Etats du Sud est au no. 96, rue de la Douane.

Rappelez-vous seulement au ☞No. 96, rue de la Douane.☜

☞ Des directions en français, anglais et espagnol accompagnent chaque bouteille. 28 sept—1m

FARINE—750 barils farine superfine et 900 do de farine nouvelle en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 30sept 63, rue Gravier.

LARD—Plats-côtés et épaules de Cincinnati en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 30sept 63, rue Gravier.

PORC et Boeuf—100 barils porc mess mou et 50 demi de bœuf prime, à l'inspection et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 30sept 63, rue Gravier.

JAMBONS enveloppés—15 barriques en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 30sept 63, rue Gravier.

CORDE d'Emballage du Missouri—500 rouleaux à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 30sept 63, rue Gravier.

TABAC—40 boucauts première qualité, 8 do seconde, et 38 croisé, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 30sept 63, rue Gravier.

CRAVATES en soie noire et couleurs assorties à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 30sept 50, rue Bienville.

VINS du Rhin—50 boites hock pétillant, 50 do Hochheimer, 40 de Nierseimer, 40 do Marko Brunner, à vendre par A. TRIER, 30sept 34, rue Gravier.

CIMENT ROMAIN—150 barils, à vendre par GEO. BEDFORD, 30sept 22, rue Bienville.

CHAUX—500 barriques, à vendre par GEO. BEDFORD, 30sept 22, rue Bienville.

BRIQUES A FEU—10,000 briques de Baltimore à vendre par GEO. BEDFORD, 22, rue Bienville.

TRAITES sur Boston, à vendre par GEO. BEDFORD, 30sept 22, rue Bienville.

EAU de Vie de pêche—100 barils à vendre par GEO. BEDFORD, 30sept 22, rue Bienville.

HARENGS DU POTOMAC—250 barils à vendre par GEO. BEDFORD, 30sept 22, rue Bienville.

PLATRE de Paris—200 barils, à vendre par GEO. BEDFORD, 30sept 22, rue Bienville.

CIMENT—300 barils ciment hydraulique, à vendre par GEO. BEDFORD, 30sept 22, rue Bienville.

BLANC de Baleine—100 boîtes en débarquement, à vendre par EDW. SPRAGUE, 30 sept 28, Douane.

POIL POUR PLATRE en boucauts, barils et demi do. à vendre par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 30 sept

PATATES de l'Ouest—150 barriques à vendre par EDW. SPRAGUE, 30 sept 28, Douane.

CAFÉ de la Havane—200 sacs en magasin et à vendre par A. TRIER, 30sept 34, rue Gravier.

CONFITURES de la Havane—50 boites, à vendre par A. TRIER, 30 sept 34, rue Gravier.

EAU DE COLOGNE—300 douzaines de qualité prime, en magasin et à vendre par 30sept A. TRIER, 34, Gravier.

TRAITES sur France à vendre par J. ALBERT, 30 sept 26, rue St. Louis.

BLANC de baleine—160 boites à vendre par LAYET & AMELUNG, 30 sept 17, rue du Commerce.

POIS VERTS ET JAUNES, en débarquement et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 30 sept 50, rue Bienville.

FLANELLES blanches, rouges et vertes, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 30 sept 50, rue Bienville.

MERINOS français, en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 30 sept 50, rue Bienville.

CHALES DE LAINE et de coton, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 30 sept 50, rue Bienville.

DRAP anglais de grande largeur, en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 30 sept 50, Bienville.

MOUCHOIRS imitation Madras, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 30 sept 50, Bienville.

DOMESTICS—10 caisses toile à draps blanchie, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 28 sept 50 Camp.

HARICOTS blancs—26 barils en débarquement et à vendre par G. DORSEY, 30 sept 44, Nelle Levée.

HARDES—19 caisses hardes pour la saison en débarquement du navire Arabella, à vendre par 28 sept ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins.

SAVON—160 boites savon no. 1 en débarquement du navire Arabella, à vendre par 28 sept ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins.

GLACES A TOILETTE, reçues et à vendre par TAYLOR, HARTT & Co, 28 sept 76, rue de Chartres.

SAVON—1500 caisses savon No. 1, de Boston, à vendre par WHITRIDGE & Co. 28 sept 76, rue de la Commune.

HUILE DE TANNEURS—30 barils, à vendre par WHITRIDGE & Co. 28 sept 76, rue des Magasins.

SAINDOUX—[illegible] barillets en débarquement d'un chaland, à vendre par LAYET & AMELUNG. 28 sept

HUILE de baleine—100 gals à vendre par 28 sept WHITRIDGE & Co, 76, Magasins.

HUILE de spermaceti—3000 gallons, à vendre par 28 sept WHITRIDGE & Co, 76, Magasins.

WHISKEY rectifié—300 barils, à vendre par 28 sept LAYET & AMELUNG.

BŒUF—250 barils bœuf prime à vendre par 28 sept LAYET & AMELUNG.

TRAITES sur Paris, à vendre par GEO. & CHAS. URQUHART, 27 sept

TOILE A DRAPS—100 balles, à vendre par 27 sept WHITRIDGE & Co.

JAMBONS enveloppés—60 boucauts à vendre par 27 sept LAYET & AMELUNG.

TOILE CORDE D'EMBALLAGE ET FICELLE—100 pièces toile du Kentucky, de 44 pouces de largeur; 150 do de Dundee; 350 rouleaux corde du [illegible]; 35 balles ficelle, à vendre par 27 sept SPRAULE & BUCHANAN, 66, Camp.

CHARRETTES, drays, roues de charrettes, roues à charroyer [illegible] et brouettes des meilleurs manufactures de Philadelphie, à vendre par FRANKLIN & HENDERSON, 27 sept 74, Camp.

BOTTES ET Brodequins—50 caisses bottes fines en veau, 10 do brodequins en veau, à vendre par DAVIS & HOBART, 27 sept 18, rue de la Douane.

BALANCES PATENTÉES—Un assortiment de balances de M. Pond & Co, à vendre par DAVIS & HOBART, 27 sept 18, rue de la Douane.

PAPIER A ENVELOPPE—100 rames papier différentes grandeurs, à vendre par DAVIS & HOBART, 27 sept 18, rue de la Douane.

BOTTES—150 caisses bottes en veau, en débarquement des navires Vespasian, Arabella et Grand Turk, à vendre par 27 sept FROST & Co, 8, Douane.

BOTTES &c.—1000 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment général en magasin et à vendre par FROST & Co, 27 sept 8, rue de la Douane.

LAINE—Nous [illegible] les plus hauts prix du marché pour [illegible] livres de laine de la Louisiane, livrée à notre magasin, No. 66, rue du Camp. SPRAULE & BUCHANAN.

LES capitaines de bateaux à vapeur trouveront sur l'habitation de M. D. Bringier Houmas, sur le côté gauche de la rivière et [illegible] dépôt de bois [illegible] d'Hampton, une grande quantité de bois des cyprières. Bois mélangé [illegible]
28 sept—3 M. D. BRINGIER.

REÇU par le brick Eagle, de Bordeaux et à vendre par Mme. BUFFET, rue Royale, No. 136, [illegible] de la Bourse:
Champignons sec;
Caisses d'oies de Bayonne confites;
Prunes impériale;
Anisette superfine de Champion;
Fromage Roquefort;
Briquet phosphorique. 28 sept—10

GRAINES DE JARDIN NOUVELLES, Graines de fleurs et de formes de qualité supérieure.—Le soussigné a reçu par les navires Chester et Edwina, un assortiment de graines de jardin nouvelles, importées depuis peu des meilleures maisons de Londres. Aussi—Par le navire Huntsville de New-York. Un grand assortiment de graines du Nord de toutes qualités.
Les ordres des jardiniers, planteurs et autres seront promptement exécutés. WILLIAM DINN, 28 sept 17, rue de la Commune.

LES DRAYS Nos. 595, 37 et 39 sont requis de rapporter leurs reçus au soussigné pour les marchandises qu'ils ont enlevées du navire St. Louis, de Philadelphie, faute de quoi ils seront poursuivis. 28 sept N. F. COMLY & Co. 37, Camp.

MR. J. LION, peintre et lithographe, si bien connu par une foule de beaux portraits, est de retour en ville et s'occupe plus que jamais de son art. C'est un avantage incontestable pour les personnes qui désirent leur portrait ou celui de parens qui leur seraient chers dans ces temps de calamités.
Son atelier est ouvert rue des Remparts, encoignure St. Pierre, no. 177. 27 sept—3

$10 DE RECOMPENSE.
PARTI marron le 10 du courant, de l'habitation du soussigné, à 3 milles de la ville, sur la rive droite du fleuve, paroisse Jefferson, le mulâtre nommé GAETANO, âgé de 21 ans, bien connu en ville comme marchand de lait, ou de légumes.
Le dit mulâtre a environ cinq pieds dix pouces mesure américaine; il a une forte cicatrice sur un pied et une ancienne plaie sur une jambe, dont la marque est bien visible, il a une figure assez agréable; il parle le français et l'anglais, il est ancien des Opelousas, où il a toute sa famille.
La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des geôles de l'État ou le ramènera à son maître.
Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon la loi.
27 sept—3 PHILIPPE BOUTTÉ.

A VENDRE—Un magasin de groceries et un cabaret, situés au no. 211, Nlle Levee, seront vendu samedi soir à 4 heures. Les deux établissemens ainsi que leur contenu seront vendu en un seul lot BERGIMAN. 27s—3

A LOUER.—Cinq Maisons à deux étages en briques, situées sur la rue Tchoupitoulas, près la rue La Course.
Trois Maisons à deux étages en briques, situées sur la rue La Course, entre les rues Tchoupitoulas et Religieuses. Ces maisons ont été récemment achevées et sont très propres pour résidences de familles. La possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à LAURENT MILLAUDON. 27 sept 140, rue Bourbon.

A LOUER—Le Magasin situé entre les rues Orange et Richard, et allant de la Levée à la rue Tchoupitoulas, connu sous le nom de dépôt de tabac. La possession en sera donnée au 1er. novembre prochain. Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser à LAURENT MILLAUDON, 27 sept 140, Bourbon.

Bureau de la Compagnie de la Presse Coton à Vapeur de la Levée.
Nlle. Orléans, 24 Sept. 1839.
LES actionnaires de cette institution sont prévenus que l'assemblée annuelle pour l'élection de sept Directeurs pour l'année prochaine, aura lieu lundi, 7 Octobre prochain, au Bureau de la Compagnie, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.
Par ordre de la Direction, 25 sept—10 D. F. GUEX, secrétaire.

DES propositions cachetées et séparées seront reçues à ce bureau jusqu'au 15 novembre 1839 pour le fournissement de bon bois de chêne sain pour l'année commençant le 1er janvier 1840, pour l'armée des Etats-Unis, aux postes suivants, savoir: Dans la ville de la Nouvelle-Orléans; aux casernes des Etats Unis, trois milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans; Fort Pyke, Fort Wood et Fort Jackson. Chaque corde devra mesurer 128 pieds cubes. Les propositions devront mentionner le prix par corde de bois qu'ils fourniront aux postes ci-dessus mentionnés. De bonnes cautions devront être données pour la fidèle exécution des contrats.
Bureau du Quartier maître—Nouvelle-Orléans, 25 septembre 1839. J. CLARK, Quartier-Maître. 26 sept—jn 15 nov.

$[illegible] DE RECOMPENSE.
PARTI marron, le négrillon FRANK âgé d'environ 14 ans, parlant français et anglais, il a la tête petite et peu garnie de cheveux, sa figure assez petite; il est très mince et un peu cambré; il est vêtu d'un pantalon de coton nankin et d'une chemise blanche de coton russe, et il est sans chapeau ni souliers. Il a été vu hier au Rail road Pontchartrain. M. PREVOST, 27 sept—3 41, rue St. Claude.

LES soussignés ont l'avantage d'informer leurs amis et le public qu'ils viennent de s'associer pour exploiter le commerce du lac sous la raison Chauchon & Leroy, leur dépôt est encoignure du chemin Carondelet et de la rue Saint Claude où ils tiendront constamment et à des prix modérés:
Bois de chauffage, chêne, frêne, &c;
Bois de pin, pour machines à vapeur;
Briques du lac;
Sables blanc et commun;
Merrains, [illegible] &c.
Pieux pour entourages;
Charbon de bois, coquilles et généralement tous les articles concernant cette branche d'affaires.
LS. CHAUCHON,
26 sept—3 ALEXIS LEROY.

MAISONS A LOUER—Trois belles maisons neuves en briques à 3 étages et à balcon, parfaitement distribuées et très commodes, situées rue Marigny, entre Levée et Victoire dont une formant l'encoignure. S'adresser chez CARRIERE, DARAN & Co. 26 sept—15 11 et 15, St. Louis.

MÉDECINES, Peintures et Huile—376 caisses médecines assorties; 10 barils huile de Palma christi, No. 1; 20 caisses préparation de Carpenter; 20 de mixture tonique de Rowland; 13 barils sel epsom; 10 do graine de lin; 5 do arrowroot; 3 caisses de la Bermude; 30 caisses moutarde; [illegible]; 1500 barillets blanc de plomb Nos 1 et 2, 300 barriques huile de lin allemande, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 26 sept Enc. Commune et Tchoupitoulas.

36 DEMI-BARRIQUES Vin blanc, en débarquement du brick Eagle de Bordeaux, à vendre par T. DUJARDIN, 26 sept 66, rue Toulouse.

SUCRE—175 boucauts sucre, en magasin et à vendre par lots convenant aux acheteurs, par POLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 26 sept No. 25, rue St-Louis.

EAU DE COLOGNE Française en grandes et petites bouteilles, à vendre à bas prix par TAYLOR, HARTT & Co, 26 sept 76, rue de Chartres.

CHANDELLES—500 caisses blanc de baleine de Nantucket, à vendre par WHITRIDGE & Co. 28 sept 76, rue de la Commune.

BILLES DE BILLARDS—Un nouvel envoi de billes de 2 1/4 et 2 3/8 pouces, reçues et à vendre par TAYLOR, HARTT & Co. 26 sept 76, rue de Chartres.

FARINE—900 barils farine superfine en magasin et à vendre par G. DORSEY, 28 sept 44, Nelle Levée.

SAINDOUX—70 barillets en magasin et à vendre par G. DORSEY, 28 sept 44, Nouvelle Levée.

TOILE—100 pièces à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 28 sept 50, Camp.

REÇU par les derniers arrivages. Saucissons de Marseilles 1re qualité. Anisette de Bordeaux, fine et superfine. Vin muscat 1re qualité de la marque Jourdan. Fusils de chasse garantis. Balais de crin, à vendre chez 27 sept J. B. JUETTE, 51, Toulouse.

VERRES—Reçu par le navire Eléonor et à vendre par les soussignés, un envoi de verres taillés, unis et moulés des meilleurs patron pour le détail de la ville, ils le vendront par caisse ou tout à la fois à de très bas prix. 27s E. LEFEBVRE et Frères, 84, Chartres.

LES soussignés offrent en vente à des conditions faciles: 1000 rouleaux corde du Kentucky; 100 barils ficelle d'emballage; 5000 livres ficelle; 12 rouleaux corde de différente grosseur, 3 rouleaux corde de lin. FRANKLIN & HENDERSON. 27 sept 74, Camp.

MARINADES, CATSUP, &c.—100 boîtes marinades de Underwood, Lewis & Haskell, et J. Wells, jr. en jarres de gal, demi do et pintes; 20 boites catsup de noix et champignons; 30 boites moutarde, herbes séchées, poivre de Cayenne, sirop de limon, shrub d'orange et de citron, à vendre par DAVIS & HOBART, 27 sept 18, rue de la Douane.

JEANS ET LINSEYS POUR NÈGRES.—Les soussignés ont constamment en main un assortiment de Jeans et Linseys blancs et en couleur du Kentucky, pour habillements de nègres, qu'ils offrent en vente à des conditions faciles.
27 sept SPRAULE & BUCHANAN, 66, Camp.

SAVON—500 caisses savon No. 1, de Jas. Goulding & J. H. Morton; 250 do do Jackson & Trowbridge; 300 do do imitation No. 1 de do; 400 do No. 2, en magasin et en débarquement, à vendre par DAVIS & HOBART, 27 sept 18, rue de la Douane.

DOMESTICS—200 balles toiles à draps de Lawrence; 200 do do Indian Head, pour le marché mexicain, à vendre à des prix réduits, par DAVIS & HOBART, 27 sept 18, rue de la Douane.

ON a besoin de cinq nègres de l'âge de 18 à 25 ans, ainsi qu'une jeune négresse pour gardienne d'enfant, pour lesquels on paiera comptant. S'adresser à 23 sept U. DAVID.

ÉTABLISSEMENT D'HORTICULTURE DE FOURNERET aîné & RIETSCH, pépiniéristes, Paroisse St. Charles, habitation de Mr Louis Laurauche, offrent à vendre un grand assortiment d'Arbres Fruitiers, tels que poiriers, pommiers, pêcher, abricotiers, pruniers, cerisiers, une collection de rosiers variés, arbres et arbustes d'ornement; 25,000 Mores Multicaulis. S'adresser chez Ch. S. Schoendoerffer, Pharmacie Mr. Martin, encoignure Vieille-Levée et Hôpital. 23 sept—6m

Il a été perdu mardi dernier une jeune chienne à poil ras, d'une couleur rouge et ayant la queue longue et les oreilles courtes.
Une récompense raisonnable sera accordée à la personne qui ramènera ladite chienne au bureau de l'Abeille ou qui pourra fournir des renseignements qui mettent le propriétaire à même de la réclamer. 21sept

A LOUER PRÉSENTEMENT.—Une maison située à l'encoignure des rues Bienville et Bourgogne.
Une maison haute située sur l'Esplanade, entre les rues Bourbon et Dauphine. S'adresser à 21 sept R. BRUGIER, 9 St. Louis.

REÇU par le brick Eagle, de Bordeaux: Vins fin et ordinaires en barriques, 15 quintaux cire rouge à cacheter les bouteilles, 40 caisses vermicelle, 20 do macaroni, prunes sèches en paniers rouge, 1/2 choix, [illegible] et impériale, à vendre par GUERIN & POUVERIN, 21 encoignure Royale et Dumaine.

NOIR A SOULIERS—30 boîtes, en magasin et à vendre par FROST & Co, 27 sept 8, rue de la Douane.

SAINDOUX—600 barillets en magasin et à vendre par G. DORSEY, 27 sept 44, Nouvelle Levée.

HARICOTS blancs—96 barils en débarquement du steamer Merrimack, à vendre par 27 sept G. DORSEY, 44 Nelle Levée.

FARINE extra—100 barils, à vendre par MAHARD & ROBERSON, 27 sept 20, Nelle Levée.

POUR ST. LOUIS, ALTON et les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur GENERAL BRADY, capt. Hughes, partira pour les ports ci-dessus, aujourd'hui lundi, 3 septembre. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face la rue Lafayette ou à JOHN A. MERRITT, 30sept 53, Camp.

POUR LOUISVILLE ET Cincinnati—Le bateau à vapeur A. FUSELIER, capitaine W. Johnson, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires Mercredi le 2 octobre, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Gravier, ou à J. HALL & A. B. BEIN, 19, Nouvelle-Levée.
N. B. Le Fuselier a de belles chambres, très commodes et [illegible] tire très peu d'eau. 30 sept

POUR ST-LOUIS et ALTON.—Le bateau-à-vapeur VANDALIA, capitaine Duval, ayant une partie de sa cargaison engagée, sera expédié immédiatement pour les ports ci-dessus et prendra du fret pour Vicksburg, Memphis et Randolph. Ce bateau a de beaux emménagements pour les passagers. S'adresser à bord, ou à GODFREY, LAWRIE & SMALL, 27 sept 28, Vieille Levée.

BATEAU d'un léger tirant d'eau—Le bateau à vapeur d'un léger tirant d'eau ARABIAN, capt. N. B. Cook, fera les voyages réguliers comme paquet entre Indian Village et St. Martinville, partant du Indian Village, tous les jeudi et lundi à 11 heures, a. m. et de St. Martinville tous les mercredi et samedi. Ce bateau a de beaux emménagemens. S'adresser au Indian Village ou à R. T. LAWRENCE, Nlle Orléans.
N. B. L'Arabian est bien calculé pour les voyages des Attakapas, ayant une belle et grande chambre et tirant peu d'eau. L'Arabian fera un voyage toutes les semaines aux Opelousas aussitôt que les eaux le permettront. 19sept

POUR BALTIMORE—Ligne de paquebots entre la Nlle Orléans et Baltimore. Ce soir—Le navire A. 1. SEAMAN, capt. F. S. Nickerson, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira positivement ce jour. Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. BEDFORD, 30sept 22, rue Bienville.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hande—Le brick SWAN, capitaine Snell, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira immédiatement. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. D. DENEGRE, 30 sept 16, rue de la Douane.

POUR LA HAVANE—Aujourd'hui—Le brick REBECCA, doublé et chevillé en cuivre, capt. Clark, partira comme ci-dessus et peut prendre 150 balles de fret si on les mets à bord avant midi. JOHN CROSBY, 30sept 36, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. 1. RUSSIA, capitaine Samuel Elliott, du port de 150 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, faisant les voyages réguliers entre ce port et Liverpool, sera prêt à recevoir du fret dans quelques jours. S'adresser à AND. S. BARKER, 28 sept 69, Commune.

POUR NEW-YORK—Jeudi le 1er. octobre—Le paquebot HUNTSVILLE, capitaine Shumway, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à SMITH & VOORHEES, 28 sept 35, Camp.

POUR BOSTON.—Le brick fin voilier ALBANO, capitaine Baxter, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 28 sept S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LA HAVANE.—Le brick A. 1. EAGLE, capitaine Martin, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira aussitôt. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à 28 sept J. W. ZACHARIE & Co, 88, Douane.

POUR LE HAVRE.—Le navire A. 1. VESPASIAN, capitaine Winsor, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, ou à L. H. GALE, 28 sept 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire A. 1. ELIZABETH BRUCE, capitaine Higgins, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à L. H. GALE, 93, Commune. 28 sept

POUR GIBRALTAR, Marseilles, Gênes ou Trieste—Le brick LARDE ASUNTA, capitaine Magnani, partira en chargement pour l'un des ports ci-dessus. S'adresser à 27 sept—6 CUCULLU LAPEYRE & Co.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.
CETTE compagnie désire fréter une goëlette pour envoyer 250 tonneaux de fer à la Terre aux Bœufs. Des propositions seront reçues au bureau de la compagnie, rue Conti no. 57.
Nouvelle Orléans, le 25 septembre 1839. WILLIAM FURST, 26sept Secrétaire.

POUR BOSTON—Le brick de première classe GRAND TURK, capt. Winsor, sera prêt à recevoir du fret sous peu et sera expédié promptement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à KIDDER & HEAD, 24, Poydras.

POUR NEW-YORK—Mardi le 1er. octobre—Le navire A. 1, fin voilier CHESTER, capitaine Vandyke, a besoin de 300 balles de coton pour compléter son chargement. S'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 25 sept 73, rue du Camp.

POUR LA HAVANE—Le brick ASCALNO, capt. Taylor, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à R. GRONINNG & Co. 26sept

POUR CHARLESTON—Le brick fin voilier PAVO, capt. Parrat, ayant la moitié de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GEO. BEDFORD, 22 Bienville.

POUR LE HAVRE—Le navire A. 1. COLCHIS, capitaine Knight, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 24 sept 93, rue de la Commune.

A FRÉTER pour un port du nord ou l'île de Cuba—Le brick fin voilier EVERETT, capitaine Fuch, est prêt à recevoir du fret. S'adresser au capitaine à bord, ou à J. B. JUETTE, 54, Toulouse.

NAVIRE DEMANDÉ—Je désire affréter une bonne goelette du port de 5 à 700 barils et ne tirant que 5 pieds d'eau lorsqu'elle est chargée. S'adresser immédiatement à J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR NEW-YORK—Le navire A. 1 CHESTER, capt. Vandyke, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR NEW-YORK—Un beau navire de première classe sera prêt à recevoir du fret dans quelques jours. S'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

A VENDRE—La goëlette de première classe HORNET, bâtie à Baltimore et chevillée en cuivre. Pour les conditions, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire A. 1 GIRARD, capt. Green, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret de 150 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 17sept 93, Commune.

LIGNE DE PAQUETS entre Baltimore et la N. Orléans.—Le navire A. 1 SEAMAN, capt. Nickerson, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à GEO. BEDFORD, 22 Bienville. 12sept.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hande—Le paquebot ARCHER, capitaine Marston, partira sous peu. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord en face de la rue du Quartier ou à J D DENEGRE, 16, Douane. 10s

LES soussignés étant à la veille de transporter leur domicile de la rue Toulouse à la rue Tchoupitoulas offrent à vendre à bas prix et à des conditions favorables, les marchandises suivantes:
3,500 caisses vin rouge de divers crûs et prix,
20 demi-pipes eau de vie cognac, 4ans. marque A. Dussaut, &c.
20 demi pipes vieille eau de vie fine Champagne
6 quart do do do
400 paniers Champagne mousseux (Sillery)
120 paniers diverses marques,
20 barils vin vieux Sauterne,
1 caisse bottes et souliers de Paris,
1 caisse couverts assortis,
1 caisse socques,
1 caisse fleurs artificielles,
4 caisses mousselines imprimées,
2 caisses contenant mouchoirs de batiste, robes de crêpe brodées riche, dentelles, fichus, voiles, pelerines, écharpes, [illegible] robes de mousseline, &c.
26. J. T LAGUERENNE & co 9 Toulouse

$100 DE RECOMPENSE.
UNE lettre adressée aux soussignés, contenant quatre cent cinquante piastres a été volée dans leur boîte au bureau de la poste de cette ville.
Un billet de $100 de la banque de la Louisiane, E. No. 996.
Deux do de $100 de la banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans, B. 250 & 393.
Un do de $100 de la banque de la Cité de la Nouvelle-Orléans, A. 1637.
Un do de $20 de la banque des Etats-Unis.
Un do de $10 Association Consolidée.
$40 en billets des municipalités de la N.-O. Total $450.
Cinquante piastres seront données à la personne qui découvrira le voleur et remettra les billets. JARVIS & ANDREWS, 25 sept Enc. Commune et Tchoupitoulas.

AVIS—RALPH HUBBARD, ci-devant associé de Messrs. Smith, Hubbard & Co. [illegible] avec Messrs. Smith & Wright de New-York continuera les affaires de sellier au No. 5, rue de Chartres, sous la raison de 7 sept—1m RALPH HUBBARD & Co.

DISSOLUTION DE SOCIETE.
EN conséquence de la mort de P. H. McMahon, ci-devant de la société de Carman & McMahon, la maison est dissoute, et le nom de la société ne sera employé que pour la liquidation des affaires.
Signé, JAMES L. CARMAN,
Baltimore, 26 août 1839. Associé survivant. 7 sept

JAMES L. CARMAN, ci-devant de la société de Carman & McMahon continuera les affaires de marchand à commission et expéditeur en son propre nom et pour son compte, au No. 41 et 43, rue Poydras. 7 sept—1 d. jus. 1er oct.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.
CETTE compagnie désire louer de vingt à trente nègres, forts et sains, pour son moulin à scie situé au havre du Lac Borgne, près de l'habitation de [illegible] Proctor. Des propositions seront reçues au bureau de la Compagnie, rue Conti, No. 57.
Nouvelle-Orléans, le 6 septembre 1839. 7sept WILLIAM FURST, secrétaire.

ASSOCIATION PHILANTROPIQUE DES JEUNES GENS.
AVIS—Les soussignés ayant été nommés pour former le comité de secours de la susdite association, les personnes qui ont besoin de soulagement sont priées de s'adresser à
NICHOLAS CODE, rue Washington Nord,
A. J. MARKS, No. 63, rue Natchez.
J. C. WAGNER, 34, rue de Chartres.
L. U. GAIENNIE, Enc. Tchoup. et Benjamin.
L. MALLARD, rue Bourbon.
P. VAN BUREN, 65, Vieille-Levée.
R. BARRAR, 6 rue Espagne.
Des boites pour recevoir les souscriptions sont déposées à l'Arcade Bank [illegible]
Bourse St. Louis.
Philip Powers, [illegible] du Rail-road.
Les jours de [illegible] sont les Lundi, Mercredi et Samedi. A. J. BOLEY MARKS, Secrétaire. 4 sept—1m

FARINE—[illegible] barils farine fraîche [illegible] en débarquement du steamer [illegible] à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL.

VENTES A L'ENCAN.

PAR FERNANDEZ & WHITING
Vente positive de cotonnades.
IL sera vendu aujourd'hui lundi, 30 du courant, à leur magasin d'encan, no 107, rue de Chartres, à 10 heures du matin.
14 caisses cotonnades 3/4, 4/4, 5/4, différentes qualités aussi Cotton blanc
Conditions: comptant et la vente sans réserve.

PAR R. B. SYKES.
IL sera vendu aujourd'hui à 10 heures, au no 31 rue du Canal, près l'enseigne de la rue du Camp:
10 barriques jambons enveloppés, 50 do lard, 9 barillets tabac, vin de Port en barils, bière du Nord, biscuits, claret, Whiskey, Savon, faïence, chaises de goût, etc. 30sept

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, mardi 1er. octobre, à 10 heures du matin, au coin des rues St. Philippe et Levée, une quantité de meuble et batterie de cuisine 30 sept

PAR J. LEVY.
Vente par les gardiens du port.
IL sera vendu mardi prochain, à 5 heures de l'après midi, au No. 53, rue des Magasins, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port,
Une caisse de Casquettes.
importé et endommagé à bord du navire Orinoque, capitaine Knowles, dans son voyage de New York au port. 30 sept

Vente par la Cour des Preuves.
Succession de Marie Judith Leblanc, décédée, épouse de Joseph Blanchard.
En conformité à un décret de la Cour des Preuves de la Paroisse Ascension, il sera vendu à l'encan public, par le juge soussigné, sur les lieux, le 31 octobre 1839 à 10 heures du matin, les propriétés suivantes appartenant à la communauté de biens et acquis qui existait entre Joseph Blanchard et Marie Judith Leblanc, savoir:

1o. UNE PLANTATION A SUCRE,
Située dans la Paroisse Ascension, sur la rive droite du Mississipi, environ trois milles de Donaldsonville, mesurant cinq arpens et vingt-cinq toises de face à la rivière, plus ou moins, et quatre-vingt arpens de profondeur, bornée au dessus par l'habitation de Trasimond Landry et au dessous par celle de J. C. Barthélemy; ensemble 117 arpens de cannes à sucre, toutes les bâtisses et améliorations et les ustensiles d'agriculture.

2o. TRENTE ESCLAVES.
Attachés à l'habitation ci-dessus, nommés—Stephen, âgé de 31 ans; Jacques, 40 ans; Jacob, 36 ans, Adam, 24 ans; Ned, 32 ans; Julien, 32 ans; Blaise, 25 ans; Paul, 20 ans; George, 20 ans; Brown, 22 ans; Archer alias Charles, 21 ans, Jim, 30 ans, John, 18 ans, Daniel, 19 ans; Eleck, 12 ans; Jane, 21 ans; Lia, 20 ans; Sally, 21 ans; Harriette, 28 ans; Dennis, 19 ans, Mary, 28 ans; William, 3 ans; Hélène, 1 an; Betsey, 27 ans; Alexandre, 8 ans, Audule, 7 ans; Marie, 23 ans; Edward, 7 ans; Zoé, 5 ans et Catherine, 60 ans.

3o.—Cinquante-quatre têtes d'animaux, vingt un chevaux, six-huit mules, un lot de cochons et moutons, les meubles de ménage et les ustensiles de cuisine et autres meubles sur les lieux.
Conditions:—Les propriétés ci-dessus décrites seront vendues [illegible] en un lot pour du comptant.
Paroisse Ascension, 21 septembre 1839. 28 sept EDWARD DUFFEL, Juge.

PAR J. LEVY.
Vente de Syndic.
PAR ordre de l'honorable Charles Maurian, juge de la Cité et Paroisse de la Nouvelle Orléans, il sera vendu mardi, le 22 Octobre, à midi, à la Bourse St. Louis:
La moitié du brick MAIL, du port de 180 tonneaux, ayant 6 ans de service, doublé en cuivre, portant une bonne cargaison et bien fourni, cédé par Fogg & Black à ses créanciers. 21 sept—3p

PAR FAUCHIER.
IL sera vendu à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, samedi le 19 octobre prochain, en vertu d'un ordre de l'honorable juge de la cour des preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans, en date du 7 août dernier.
L'esclave LETTY, garantie des vices et maladies prévues par la loi, excepté qu'elle a mal à un doigt.
Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'au parfait paiement. Dans le cas de non paiement, la dite note portera un intérêt de 10 pour cent par an, sans que pour cela l'acquéreur puisse se prévaloir de cette clause pour en retarder le paiement.
Les actes de ventes pardevant A. Ducatel not. pub. aux frais de l'acquéreur. 19 sept

VENTE DE SYNDIC.
PAR J. LEVY.
PAR ordre de l'honorable Charles Maurian, juge de la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu Mardi, le 1er octobre, à 10 heures, au magasin récemment occupé par Fogg & Black, près du marché du bas:
Tout le fond de magasin consistant en une variété de Groceries et Marchandises pour les navires abandonnés à ses créanciers.
Conditions—Au dessus de $200, comptant, de $300 à 400, 60 jours et au dessus de $400, 4 mois. 19 sept

JARDINIER DEMANDÉ—Un bon jardinier peut se procurer une situation lucrative en s'adressant au conseil britannique, no. 92 rue de la Commune. Il est inutile de s'adresser à moins que l'on ait une bonne connaissance du sol et du climat et que l'on ne puisse fournir de bonnes recommandations. 30s

$50 DE RECOMPENSE.
La récompense ci-dessus sera donnée pour l'arrestation et la livraison au soussigné du nègre GEORGE WASHINGTON, bien connu dans cette ville comme appartenant [illegible]. Il est parti de la plantation, paroisse Jefferson, dimanche dernier et il est vu depuis dans le voisinage des *Water Works*, on croit qu'il se sera caché.
20 sept L. MILLAUDON, 140, Bourbon.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du Nord, un grand assortiment de marchandises sèches qu'ils offrent en vente à leur magasin rue de Chartres No. 67, savoir:
[illegible]
20 sept DURAND & UZUREAU.

REÇU par le navire Eléonor de Bordeaux et à vendre par BENJ. LACOSTE, rue Royale, no. 103. Un assortiment complet de diverses marchandises. [illegible]

EN débarquement du brick Eagle de Bordeaux 300 c. vins [illegible] St. Julien. 10 caisses vermicelle.
En magasin d'importations antérieures: 40 demi pipes eau de vie; 2000 caisses vin rouge St Emilien, Médoc Lafitte, St. Estèphe. 400 paniers champagne mousseux. à vendre par J. T. LAGUERENNE & Co 28sept 9, Toulouse.

DEMANDÉ immédiatement pour l'Arsenal des E. U. à Bâton Rouge, un maître maçon et six maçons. Il est inutile de s'adresser à moins d'être bon ouvrier. Il y aura de l'emploi pour environ six semaines; le maître maçon recevra $5 par jour et les maçons $3.
Bureau du Quartier Maître, Nlle Orléans, 13 septembre 1839. J. CLARK, Major et Quartier-Maître de l'armée des E. U. 19, rue Conti. 13 sept

ON désire acheter pour du comptant, une négresse avec un enfant de 12 ans ou plus, un jeune nègre de 15 à 18 ans, le tout pleinement garanti. S'adresser à l'entrepôt général de sangsues, rue du Quartier no. 26, entre les rues Condé et Vieille Levée. 16 sept

BUREAU de la compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nelle Orléans—Les actionnaires de cette compagnie sont par ces présentes notifiés que le [illegible] dividende [illegible] sera payable le [illegible] octobre prochain, au bureau de la compagnie. 4 sept

SOCIÉTÉ FORMÉE.
JOSEPH A SPRAULE & W E BUCHANAN, se sont aujourd'hui associés pour la transaction des affaires à commission dans cette ville, sous le nom de Spraule et Buchanan. Etant tous deux acclimatés, ils se proposent de rester toujours en ville et se dévouer entièrement aux intérêts de leurs amis qui leur confieront des consignations.
JOSEPH A. SPRAULE,
10 sept W. E BUCHANAN.

PHARMACIE VILLE DE LAFAYETTE.
CETTE Pharmacie, bien approvisionnée des meilleures DROGUES et MEDECINES reçu de France, Angleterre et du Nord, offre maintenant l'avantage d'un Laboratoire que le propriétaire a établi pour exécuter avec soin les ordres dont on l'honorera.
Prescriptions remplies à toutes heures du jour et nuit. IGNACIO ROSSI, Phar. Chimiste.
Ville de Lafayette, 12 août 1839.
13 a Rue de la Levée entre Joséphine et Adèle.

PENSIONNAT ET ÉCOLE DE DEMOISELLES, tenu par Mlle. McCLENACHAN, No. 11 & 13, Carroll Place, Bleeker street, New-York.
Le terme d'automne de cet établissement commencera le 7 septembre.
L'on réfère les parens qui seraient disposés à envoyer leurs enfants à l'établissement ci-dessus aux messieurs suivants:
Le Revd. Dr. WHEATON, Nlle-Orléans,
WM. CLARK, Jr. Esq. do
JACOB WILCOX, do
LEONARD MATHUX, do
HAMILTON M. WRIGHT, do
THOMAS BAINKER, Saint-Louis.
4 juillet—3m

GINGEMBRE MOULU—30 barillets et 4 boîtes à vendre par DAVIS & HOBART, 27 sept 18, rue de la Douane.

MAIS—300 sacs, en magasin, et à vendre par J. A. BARELLI & Co, 27 sept 61, rue de la Commune.

AVOINE—250 sacs avoine, en magasin et à vendre par J. A. BARELLI & Co, 27 sept 61, rue de la Commune.

RIZ—25 tierçons riz de la Caroline, en magasin et à vendre par J. A. BARELLI & Co. 27 sept 61, rue de la Commune.

WHISKEY—50 barils whiskey rectifié; 20 do commun, à vendre par 27 sept SPRAULE & BUCHANAN, 66, Camp.

CARTES A JOUER de différentes marques, à vendre par DAVIS & HOBART, 27 sept 18, rue de la Douane.

FARINE—1000 barils farine superfine, [illegible] bonnes marques, à vendre par G. DORSEY, 44, Nlle. Levée.

[illegible]